

Communiqué de presse

Pessac, le 23 mars 2015

Histoire de transferts de technologies réussis

La start-up INANOV® signe une licence exclusive avec Aquitaine Science Transfert® pour développer des nanoparticules innovantes de transport d'agents thérapeutiques.



INANOV® a signé un accord de licence exclusive avec Aquitaine Science Transfert® sur trois brevets pour exploiter la technologie de préparation et d'utilisation de nanoparticules pour le transport et la vectorisation d'agents thérapeutiques.

Contrairement à la majorité des procédés de « Drug Delivery Systems », cette technologie développée au sein des laboratoires de l'Université de Bordeaux et de l'Inserm avec l'aide du Conseil Régional d'Aquitaine et de BPI France, donne la possibilité de transporter et délivrer plusieurs types d'agents actifs, un bénéfice considérable pour les patients.

La signature de la licence intervient après que la SATT Aquitaine a assuré la maturation et le transfert de la technologie vers la société INANOV®, créée en octobre 2014 avec l'aide de l'Incubateur Régional d'Aquitaine.

Sur la photo, ce lundi 16 mars : Philippe Barthélémy, Professeur des Universités et CSO de Inanov®, Stéphane Parcheminal, Président de Inanov®, Maylis Chusseau, Présidente d'Aquitaine Science Transfert®, Manuel Tunon de Lara, Président de l'université de Bordeaux.

>>> [Voir la signature en vidéo](#)

- Manuel Tunon de Lara, Président de l'université de Bordeaux



« La création des start-up est très important pour une université parce qu'elles sont le reflet de son innovation C'est encore plus important quand ce sont des chercheurs de l'université qui le porte. Cela n'est pas dans notre culture et c'est pourtant des éléments de réussite essentiels. Nous avons à l'université de Bordeaux un vivier d'innovations majeure ».

- Maylis Chusseau, Présidente d'Aquitaine Science Transfert®



« Aquitaine Science Transfert® contribue depuis deux ans à accompagner ce projet porté depuis de nombreuses années par le professeur Philippe Barthélémy dans ses activités de recherche. La voie de transfert par la création d'entreprise est favorable à l'accès au marché d'une telle technologie de rupture. C'est un projet ambitieux et de longue haleine. Avec Inanov®, qui bénéficie du soutien financier du Conseil Régional d'Aquitaine, nous cofinçons une phase de maturation visant à consolider l'offre technico-économique à laquelle peut prétendre une telle technologie ».

- Stéphane Parcheminal, Président de Inanov®



« En créant une start-up, nous avons rajouté une couche de complexité à ce transfert de technologie. Mais la SATT a parfaitement joué son rôle d'accompagnement en terme scientifique, PI ou business, tout au long du projet. Nous sommes très heureux de ce licensing-out qui marque l'aboutissement d'un long parcours. Nous démarrons aujourd'hui une nouvelle phase de développement, où la prochaine étape va être la levée de fond. Nous restons confiants et tournés vers la finalité sociétale de cette innovation. Elle va améliorer la qualité de soins des patients en permettant notamment de réduire les doses médicamenteuses et donc les effets secondaires. C'est une vraie avancée pour les patients ».

- Philippe Leconte, Délégué régional Inserm



« Outre la production de connaissances, l'une des missions de l'Inserm est de faire en sorte que celles-ci soient valorisées et bénéficient à la société. L'une des modalités est la création d'entreprise avec concession de licence, stratégie qui a été adoptée pour le transfert de la technologie développée par l'équipe du Pr. Barthélémy au sein de l'unité mixte de l'Université de Bordeaux et de l'Inserm. C'est une technologie innovante et prometteuse et nous nous réjouissons que le soutien et l'accompagnement des différentes institutions et de leurs partenaires aient porté leur fruit ».

Des nanovésicules compartimentées de transport d'agents actifs

L'invention développée par le Professeur Philippe Barthélémy au sein de l'équipe ChemBioMed du Laboratoire ARNA «ARN, régulations naturelle et artificielle»*, concerne un procédé de préparation de nanoparticules et leur utilisation pour le transport et la vectorisation d'agents thérapeutiques, en particulier d'agents antitumoraux. Les systèmes développés à partir de cette technologie autorisent l'encapsulation ou la formulation, sous la forme de nanoparticules de principes actifs de différentes natures.

Contrairement à la majorité des technologies «Drug Delivery Systems», cette technologie autorise la construction de nanoparticules à forts taux de chargement et ceci pour une large palette de principes actifs. En outre, les nanoparticules sont biodégradables et non toxiques. Les nucléolipides développés dans ce projet sont des composés originaux possédant une capacité d'organisation en systèmes supramoléculaires sous forme de nanostructures, et en particulier de nanoparticules adaptées à la délivrance de médicaments et biomolécules. La particularité de cette nanovésicule de transport est qu'elle peut être compartimentée. Chaque couche lipidique constitue un compartiment susceptible de comporter un agent thérapeutique identique ou différent. Il est ainsi possible de délivrer plusieurs agents actifs.

Le parcours du transfert de technologie jusqu'à la création d'entreprise

Le projet de création de start up INANOV a commencé en 2010. Sélectionné par l'ANR EmergenceBio, il a été accompagné par le Conseil Régional d'Aquitaine, BPI France et Aquitaine Valo, l'ancien service de valorisation de l'Université de Bordeaux. En 2011, le projet est lauréat du Concours National de Création d'Entreprises Innovantes et entre en incubation à l'Incubateur Régional d'Aquitaine. Une étude de marché montre un intérêt certain de la part des acteurs industriels de la santé humaine et animale. Un programme de maturation est alors construit par Aquitaine Science Transfert®. Il permet de répondre au cahier des charges ressorti de cette étude concernant le potentiel de la technologie dans le domaine de la vectorisation. En octobre 2014, la société INANOV® voit le jour.

L'activité s'articule dans un premier temps autour de la création d'une plateforme. L'objectif est de proposer aux acteurs industriels pharmaceutiques, vétérinaires et cosmétiques, d'utiliser en sous licence ces systèmes nanoparticulaires pour les appliquer à leur propre portefeuille de molécules. Dans un deuxième temps, l'activité consistera à développer en interne des composés propres pour les proposer au licensing ou en co-développement à des sociétés tierces.

* Unité Mixte de Recherche rattachée à l'université de Bordeaux et à l'Inserm

A propos d'Aquitaine Science Transfert® (SATT Aquitaine)

Créée à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir, **Aquitaine Science Transfert®** a pour objectifs la valorisation de la recherche académique et l'amélioration du processus de transfert de technologies vers les entreprises. La société est portée par ses actionnaires fondateurs que sont la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour le compte de l'Etat.

Les compétences d'**Aquitaine Science Transfert®** couvrent l'ensemble des étapes du transfert de technologies : la détection des inventions et des besoins des marchés, la maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), la gestion et le transfert de la Propriété Intellectuelle, la négociation des conditions d'exploitation et l'accompagnement du transfert vers les marchés socio-économiques (accords de licence, contrats de collaboration, créations d'entreprises). **Aquitaine Science Transfert®** réalise également des prestations de négociation des contrats de recherche partenariale, de gestion de la propriété intellectuelle, de sensibilisation à la valorisation et au transfert, de valorisation des sites de recherche et la réalisation de cartographies technologiques et sectorielles.

Dotée d'une capacité d'investissement importante pour les phases de maturation technique, propriété intellectuelle, juridique et commerciale, Aquitaine Science Transfert® aura investi entre juillet 2012 et juillet 2015, environ 10 millions d'euros répartis sur environ 80 projets.

>>> www.ast-innovations.com

@SATTaquitaine

A propos de l'université de Bordeaux

Acteur majeur de l'enseignement supérieur, l'université de Bordeaux affirme aujourd'hui son ambition au service du territoire bordelais et aquitain : une grande université rayonnante à l'international, avec une offre de formation pluridisciplinaire permettant la réussite de tous les étudiants, adossée à une recherche innovante et structurée, avec un campus vivant, dynamique et ouvert sur la cité. Lauréate des Initiatives d'excellence en 2011, l'université de Bordeaux se positionne désormais aux côtés des grandes universités européennes avec plus de 50 000 étudiants et 3000 enseignants-chercheurs et chercheurs.

>>> www.u-bordeaux.fr

@univbordeaux

A propos de l'Inserm

L'Inserm, Institut national de la santé et de la recherche médicale, est depuis plus de 50 ans le seul organisme public français dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine avec près de 15 000 chercheurs, ingénieurs et techniciens. L'Institut se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient et mène une recherche multithématique qui permet l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares. L'Inserm est membre fondateur d'Aviesan*, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé créée en 2009.

* Membres d'Aviesan : CEA, CNRS, CHRU, CPU, INRA, INRIA, Inserm, Institut Pasteur, IRD

>>> www.inserm.fr

- **Contact presse**
- **Aquitaine Science Transfert**
- Claire Moras, chargée de communication
- Tél : 33 (0)5 56 46 20 73 ou 06 19 57 48 66 . Mail : c.moras@ast-innovations.com